



Vacances
adaptées

été

2026



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

9 JANVIER 2026

(personnes ayant déjà adhéré à l'association)

14 JANVIER 2026

(nouveaux participants)

Consultez nos disponibilités séjour sur notre site internet :

www.atoll-tourisme.fr

Chers vacancières et vacanciers,

En ce début d'année, l'équipe d'Atoll Tourisme (Conseil d'Administration et salariées) vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2026. Qu'elle vous apporte plaisir, bonheur et joie !

Grâce au travail rigoureux des collaboratrices de l'association, nous mettons tout en œuvre pour faire de votre été 2026, un été in-ou-bli-able ! Mer, montagne, campagne ? À vous de choisir ! Vacances rythmées ou farniente ? À vous de choisir ! Les pieds en éventail ou chapeau de paille ? À vous de choisir !

Comme chaque année, nous vous garantissons :

- Une organisation sécurisante
- Des groupes à taille humaine (groupe de 8 à 10)
- Des gîtes agréables et accueillants
- Des équipes d'animation formées aux process Atoll
- Des responsables de secteur pour superviser les séjours
- Une réactivité quant à vos demandes durant les séjours

Alors n'attendez plus : commencez à sortir shorts, claquettes et crème solaire car l'été arrive bientôt et que nous avons hâte de vous retrouver !

À bientôt pour le meilleur et pour les rires !



Clotaire LEPRÊTRE

Président de l'association
Atoll Tourisme

INSCRIPTIONS

MODALITÉS D'INSCRIPTION



02 47 38 47 95

- Pour connaître les disponibilités sur le séjour choisi.
- Pour bloquer la place dans l'attente du dossier d'inscription.
- Pour déterminer les options de transport.
- Pour déterminer le type de couchage souhaité (individuel ou couple).



L'option doit obligatoirement être confirmée par mail :
reservations@atolltourisme.fr

Sans mail dans la journée, l'option de réservation sera annulée.
Le dossier d'inscription vous sera envoyé à réception de votre confirmation.

TRANSPORTS

Ville de départ	Prix par personne (aller/retour)	Ville de départ	Prix par personne (aller/retour)
ALENÇON (61)	80 €	LA ROCHE-SUR-YON (85)	95 €
ANCENIS (44)	95 €	LE MANS (72)	70 €
ANGERS / CHOLET (49)	75 €	LOCHES / BRIDORÉ (37)	50 €
ANGOULÈME / SAINT-CLAUD (16)	95 €	MONTRICHARD (41)	50 €
ARGENTAN (61)	100 €	NANTES (44)	100 €
BEAUVAIS (60)	150 €	NIORT (79)	95 €
BERNAY / EVREUX (27)	110 €	ORLÉANS (45)	75 €
BOURGES (18)	90 €	PARTHENAY (79)	80 €
BUZANÇAIS (36)	60 €	POITIERS (86)	75 €
CHAMBON (17)	100 €	ROMORANTIN (41)	70 €
CHARTRES (28)	70 €	ROUEN (76)	160 €
CHÂTEAUBRIANT (44)	95 €	SAINTE-AMAND- MONTROND (18)	100 €
CHÂTEAU-DU-LOIR (72)	60 €	SAINT-MAURE- DE-TOURAINE (37)	50 €
CHÂTEAUDUN (28)	60 €	SAINT-MAUR / CHÂTEAUROUX (36)	65 €
CHINON (37)	50 €	TROYES (10)	150 €
DREUX (28)	75 €	VINEUIL (41)	65 €
FONTENAY-LE-COMTE (85)	110 €	YVIERS / BARBEZIEUX (16)	110 €
L'AIGLE (61)	95 €		
LA-LANDE-PATRY (61)	110 €		

CONVOYAGE

DOMICILE - BASE DE DÉPART

Pour rejoindre l'agglomération de TOURS (37) – lieu de départ de nos séjours – nous proposons un service de convoyage.

Chaque lieu cité ci-contre ne pourra être desservi de façon effective ; le lieu de rendez-vous sera défini selon nos disponibilités lors de l'inscription. Ces convoyages sont effectués en minibus ou autocars.

Nous sommes particulièrement attentifs à leur durée et privilégions les trajets les plus directs à destination de la base de départ (37).

À votre demande, nous pouvons vous informer du trajet prévu dès l'édition des convocations de départ (1 mois avant le début du séjour).

TRANSPORT

BASE DE DÉPART - LIEU DE SÉJOUR

Le transport de l'agglomération de Tours au lieu de séjour est compris dans le tarif du séjour.

Les vacanciers sont accueillis par leurs animateurs à Tours en milieu de matinée et repartent avec ceux-ci dans les véhicules affectés au séjour ; la route se fait donc par le trajet le plus direct et rapide (autoroute). Pour certaines personnes habitant sur la «route» de leurs vacances, il est possible de faire une halte mais nous déterminerons un lieu de rendez-vous qui permettra aux animateurs de ne pas se détourner de leur route.

La considération des temps de transport est une préoccupation constante : elle participe au respect des personnes que nous accueillons et à la qualité de leurs vacances.

CHOISIR SON SÉJOUR

LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT

Nos séjours accueillent majoritairement des personnes travaillant en ESAT
(ou personnes présentant une autonomie similaire).



ACCOMPAGNEMENT LÉGER OU PONCTUEL



Gestes de la vie quotidienne (hygiène corporelle et vestimentaire) : autonomie avec quelques rappels et sollicitations si besoin (accompagnement pour la gestion de la vêtue et du linge, organisation personnelle...), pas d'aide effective pour les gestes d'hygiène ou présence ponctuelle.



Intégration sociale : bonne intégration sociale, ne laissant pas apparaître de problème particulier, participation au collectif sans difficulté.



Dynamique : personnes participant volontairement à la planification des activités, sachant exprimer des choix.



ACCOMPAGNEMENT PONCTUEL OU DE SOUTIEN



Gestes de la vie quotidienne (hygiène corporelle et vestimentaire) : vigilance plus soutenue, rappels et sollicitations plus réguliers, aide partielle ou guidance si besoin.



Intégration sociale : bonne compréhension générale, capacité à intégrer et respecter les consignes, besoin d'accompagnement et de sollicitation dans l'intégration à la vie collective sans présenter de comportement instable.



Dynamique : besoin du soutien des encadrants pour choisir les activités et y participer.



RYTHME ADAPTÉ - ACCOMPAGNEMENT PONCTUEL OU DE SOUTIEN



Gestes de la vie quotidienne (hygiène corporelle et vestimentaire) : vigilance plus soutenue, rappels et sollicitations plus réguliers, aide partielle ou guidance si besoin.



Intégration sociale : bonne compréhension générale, capacité à intégrer et respecter les consignes, besoin d'accompagnement et de sollicitation dans l'intégration à la vie collective sans présenter de comportement instable.



Dynamique : séjours destinés à des personnes plus fatigables, nécessitant un aménagement du rythme hebdomadaire (sorties plus espacées et moins physiques, activités de loisirs/détente sur l'hébergement) ; 1 animateur supplémentaire pour le groupe.

NOS SÉJOURS NE SONT PAS ADAPTÉS



- > Aux vacanciers ayant **besoin d'appareillage** (déambulateur, fauteuil) ; le vacancier doit être en capacité de se déplacer sans tiers sur l'hébergement et lors des sorties.
- > Aux vacanciers qui ont **besoin d'un accompagnement systématique** dans la gestion de la toilette, de l'habillage ; en journée le vacancier doit être en capacité de participer aux balades, visites, animations sans problèmes d'enurésie ou d'encoprésie à gérer.

Quel que soit le séjour, les encadrants :

- **GÈRENT** les traitements médicaux (obligation de les mettre sous clés dans le cadre d'une collectivité)
- **AIDENT** à la gestion de l'argent de poche si besoin ou demande
- **ACCOMPAGNENT** lors des sorties (ou assurent les conditions sécuritaires si le vacancier est autorisé à sortir seul)
- **ASSURENT** une présence continue sur le lieu de l'hébergement

SOMMAIRE

SÉJOURS 2 SEMAINES

10	PARC ASTÉRIX Mortcerf Île-de-France du 02/08/2026 au 15/08/2026	2145€	
11	PARC ASTÉRIX Doue Île-de-France du 02/08/2026 au 15/08/2026	2145€	
12	PARIS ET SA CAMPAGNE Île-de-France du 02/08/2026 au 15/08/2026	2145€	
13	PUY DU FOU Roussières Nouvelle-Aquitaine du 02/08/2026 au 15/08/2026	2145€	
14	ZOO DE BEAUVAL Saint-Avertin Centre-Val de Loire du 02/08/2026 au 15/08/2026	2145€	
15	ZOO DE BEAUVAL Luçay Centre-Val de Loire du 02/08/2026 au 15/08/2026	2145€	
16	CROZON Bretagne du 02/08/2026 au 15/08/2026	2105€	
17	CONCARNEAU Bretagne du 02/08/2026 au 15/08/2026	2105€	
18	AMBON Bretagne du 02/08/2026 au 15/08/2026	2105€	
19	AMBON Breizh Bretagne du 02/08/2026 au 15/08/2026	2105€	
20	LA BAULE Pays de la Loire du 02/08/2026 au 15/08/2026	2105€	
21	SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE Pays de la Loire du 02/08/2026 au 15/08/2026	2105€	
22	SAINT-SAVINIEN Nouvelle-Aquitaine du 02/08/2026 au 15/08/2026	2215€	
23	VOISSAY Nouvelle-Aquitaine du 02/08/2026 au 15/08/2026	2105€	
24	LES ALDUDES Pyrénées du 02/08/2026 au 15/08/2026	2105€	
25	BIELLE Pyrénées du 02/08/2026 au 15/08/2026	2105€	
26	SAINT-SAUVES Auvergne du 02/08/2026 au 15/08/2026	2105€	

SOMMAIRE

27	ROCHEFORT-MONTAGNE	Auvergne	2105€	
28	SAINT-BONNET	Auvergne	2105€	
29	LA-CHAPELLE-D'ALAGNON	Auvergne	2105€	
30	REMOUILLET	Pays de la Loire	2115€	
31	LANNÉDERN	Bretagne	2105€	
32	LHOMMAIZÉ	Nouvelle-Aquitaine	2215€	
33	MAILLEZAIS	L'orchidée Pays de la Loire	2115€	
34	NOIZAY	Centre-Val de Loire	2215€	
35	DÉTENTE	Savigny Centre-Val de Loire	2145€	

SÉJOURS 1 SEMAINE

38	PARC ASTÉRIX	Mortcerf Île-de-France	1225€	
39	PARIS ET SA CAMPAGNE	Île-de-France	1225€	
40	PUY DU FOU	Roussières Nouvelle-Aquitaine	1225€	
41	ZOO DE BEAUVAL	Saint-Avertin Centre-Val de Loire	1225€	
42	LA BAULE	Pays de la Loire	1205€	
43	SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE	Pays de la Loire	1205€	
44	AMBON	Breizh Bretagne	1205€	
45	JEUX ET COMPAGNIE	Noizay Centre-Val de Loire	1205€	
46	DÉTENTE	Savigny Centre-Val de Loire	1225€	

SOMMAIRE

SÉJOURS 3 SEMAINES

48	PARC ASTÉRIX Saint-Jean <i>Île-de-France</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2820€	
49	PUY DU FOU Meuniers <i>Nouvelle-Aquitaine</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2805€	
50	CROZON <i>Bretagne</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2795€	
51	LOCOAL-MENDON <i>Bretagne</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2750€	
52	JUICQ <i>Nouvelle-Aquitaine</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2750€	
53	SAINT-GERMAIN <i>Nouvelle-Aquitaine</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2750€	
54	SAINT-RÉVÉREND <i>Pays de la Loire</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2815€	
55	MAILLEZAIS Le Mûrier <i>Pays de la Loire</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2795€	
56	LES ALDUDES SARAHANDIA <i>Pyrénées</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2750€	
57	LARUNS BOURG <i>Pyrénées</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2750€	
58	DÉTENTE Gelles <i>Auvergne</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2805€	
59	JEUX ET COMPAGNIE Bréhémont <i>Centre-Val de Loire</i> du 02/08/2026 au 22/08/2026	2795€	

UN SÉJOUR CHEZ ATOLL TOURISME

NOTRE FORMULE DE SÉJOUR

Nos séjours se déroulent dans des gîtes ruraux, spacieux et confortables, visités en amont par l'association. Il n'y a pas de restauration collective ni de livraison de repas. Les menus sont élaborés et confectionnés par les animateurs avec l'aide volontaire des vacanciers.

DE PETITS GROUPES

Des séjours de 8 à 10 vacanciers pour que chacun soit impliqué dans son séjour. Dans un petit groupe c'est plus simple pour les animateurs de consulter et écouter chacun dans ses choix de vacances, et pour tous de vivre ensemble. On se sent plus à l'aise pour s'intégrer aux visites et y participer, c'est important.

LE VIVRE ENSEMBLE

Les animateurs expliqueront l'organisation du séjour et la nécessité que tout le monde participe. Chacun doit respecter les lieux (ranger ses affaires, prendre soin des lieux). Chacun doit participer aux tâches qui le concerne (mettre et débarrasser la table, être présent et aider pour la gestion de son linge, prendre soin de sa chambre). Les vacanciers ne sont pas dans l'obligation de faire les courses et d'aider à la préparation des repas mais leur aide est la bienvenue ! C'est aussi un moment de partage et la convivialité ça compte beaucoup en séjour. Si tout est fait dans la bonne humeur, c'est quand même plus sympa !

Et bien sûr, vivre ensemble c'est le respect mutuel impératif pendant tout le séjour : politesse et tolérance sont donc de rigueur.

DORMIR EN SÉJOUR

Les chambres sont collectives et non-mixtes (en dehors des couples). Ce sont des chambres de 2 ou 3 personnes (rarement 4) : attention à bien lire le descriptif de l'hébergement ! Il est important de considérer ses voisins de chambre : respecter leur sommeil si on n'a pas le même rythme, apporter une lampe de poche si on a besoin de se lever la nuit pour ne pas allumer la lumière, respecter le rangement et la propreté de la chambre, dormir dans une tenue décente, utiliser la salle de bain pour s'habiller et se déshabiller... Aucun comportement déplacé et non consenti ne peut être accepté.

LES MÉDICAMENTS

Par sécurité, les animateurs recueillent tous les médicaments à l'arrivée sur le séjour pour les mettre sous clés dans une mallette ; l'autonomie habituelle de chaque vacancier sera cependant respectée lors de la dispensation.

LES VACANCES !

Les vacances ce sont du repos et de la détente, du partage, du plaisir, de la convivialité en passant de bons moments ensemble. C'est aussi profiter de belles régions en visitant, en se baladant, en découvrant.

C'est tous ensemble qu'on organise les activités et les sorties ; chacun a le droit de refuser les propositions faites, les animateurs organisent alors des sous-groupes pour satisfaire autant que possible chacun. Avoir deux véhicules sur les séjours c'est très pratique !

Pour mieux nous connaître, consultez notre site internet www.atolltourisme.fr :
projet associatif, législation du secteur, informations pratiques, ...

NOS ANIMATEURS

- > **OFFRIR** un cadre sécurisant et des repères identifiés durant le séjour
- > **ASSURER** un confort de vie et établir des relations de confiance et de discréetion
- > **ADAPTER** un rythme de séjour aux capacités et à l'autonomie des vacanciers
- > **ACCOMPAGNER** et **SOUTENIR** le vacancier dans la gestion de sa vie quotidienne
- > **PARTICIPER** à l'animation du groupe en recherchant l'installation de rapports conviviaux entre tous les participants

LES SÉJOURS ATOLL

UNE JOURNÉE PARMI D'AUTRES...

MATIN



Il n'y a pas d'horaire fixe de lever ; celui-ci sera déterminé entre le vacancier et l'animateur selon l'organisation de la journée, selon l'activité ou sortie sur laquelle le vacancier s'est engagé... Des « grasses matinées » sont prévues, ce sont les vacances !

Les traitements médicaux seront distribués par les animateurs à 9h00 au plus tard ; ils passeront dans les chambres si les vacanciers ne sont pas levés.

Les activités du matin : accompagner l'animateur pour faire les courses, aller flâner sur un marché, gérer le rangement de sa chambre et de son linge avec l'aide de l'animateur, prendre le temps de s'occuper de soi ou de vaquer à ses occupations, revoir ensemble le programme de la journée...

MIDI



On déjeune tous ensemble ; tout le monde aide à mettre la table et à la débarrasser.

Vient ensuite la petite « pause-café » et un petit temps libre pour chacun. Selon le programme il est possible certains jours de faire la sieste pour ceux qui le souhaitent.



APRÈS-MIDI

C'est le moment de profiter des activités et des sorties !

En fonction du planning établi avec les animateurs, des sorties en petits groupes pourront être programmées pour respecter les envies de chacun.



FIN D'APRÈS-MIDI ET SOIRÉE

Au retour de l'activité, on profite d'un petit temps calme avant d'aider aux tâches de la vie quotidienne et prendre soin de soi. Le dîner est le moment idéal pour profiter des extérieurs et du salon de jardin, de l'ambiance des soirées estivales (barbecue, parties de pétanque, petite promenade digestive...).

Certains soirs, des sorties seront proposées pour profiter des animations estivales de la région (guinguette, feu d'artifice, manifestations diverses).

Il n'y a pas d'horaire de coucher mais les vacances c'est aussi pour se reposer, nos animateurs le rappelleront parfois...



NUIT

Il n'y a pas de veille de nuit sur nos séjours. Les animateurs dorment dans le même hébergement, chaque vacancier en cas de nécessité peut venir les trouver.

S'ENGAGENT À...

- > **FAVORISER** la participation active de chacun
- > **PROPOSER** un temps d'écoute à ceux qui en ont besoin ou en cas de difficulté passagère
- > **RECUEILLIR** les choix et les demandes des vacanciers concernant leurs vacances
- > **INFORMER** les vacanciers du contenu et de l'organisation des activités
- > **AFFICHER** un planning permettant à tous de se projeter dans leur temps de vacances
- > **ŒUVRER** pour une ambiance bienveillante, conviviale, apaisée et des vacances réussies !

LES INDISPENSABLES DES VACANCES

Les affaires quotidiennes (tee-shirts, sous-vêtements, ...) doivent être fournies en **quantité suffisante pour un minima d'une semaine (soit 7 changes complets minimum)**. Ce trousseau est fourni à titre indicatif. Nos gîtes sont équipés de lave-linge ; des lessives pourront être effectuées si besoin.



HYGIÈNE

- Serviettes et gants de toilettes
- Trousse de toilette avec brosse à dent, dentifrice, gel douche, shampoing, brosse/peigne, ...
- Mouchoirs en papier
- Rasoir (électrique de préférence)
- Sac pour le linge sale



ACCOMPAGNEMENT SALLE DE BAIN

SLIP DE BAIN OBLIGATOIRE

différent de celui destiné à la baignade

Si le (la) vacancier(e) doit être accompagné(e) dans la salle de bain pour guidance verbale ou aide à certains gestes merci de fournir un slip de bain à porter en présence des encadrants lors de la douche. Le (la) vacancier(e) doit être en capacité de faire seul(e) les parties intimes en fin de douche.

LES ESSENTIELS

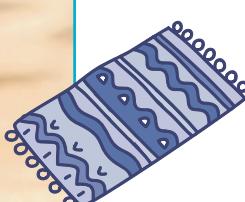
VÊTEMENTS

- Tee-shirt manches courtes, polos
- Bermudas, shorts
- Pantalons (toile, jeans, jogging)
- Sous-vêtements
- Paires de chaussettes
- Pyjamas, tenue de nuit (chambres collectives)
- Survêtement ou tenue décontractée, sportive
- Sweats, gilets (*soirées notamment*)
- Blouson, veste
- Coupe-vent, imperméable, tenue de pluie



BAIGNADE

Serviettes de plage/piscine
Maillot de bain, slip de bain



CHAUSSURES

- Baskets confortables pour les activités
- Claquettes, espadrilles, tongs
- Chaussons pour l'intérieur (si souhaité)

LA LITERIE

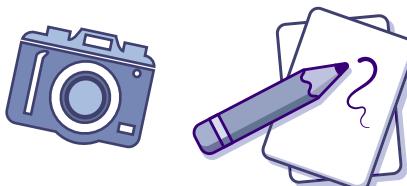
- Drap housse *
- Housse de couette
- Taie d'oreiller



Couettes et couvertures fournies sur les gîtes.

* **EN CAS D'ÉNURÉSIE**, le vacancier devra impérativement fournir une alèse lavable plastifiée et les protections (de nuit et/ou de jour) lui étant nécessaires pour la durée du séjour.

SANS OUBLIER !



SAC À DOS obligatoire

- Porte-monnaie, porte-feuille
- Appareil photos si le vacancier veut ramener des photos *
- Veilleuse pour la nuit (*si besoin*)
- Nécessaire pour écrire (stylo, enveloppes, timbres, carnet d'adresses)

POUR SE PROTÉGER

- Chapeau, casquette, bob
- Lunettes de soleil
- Crème solaire écran total

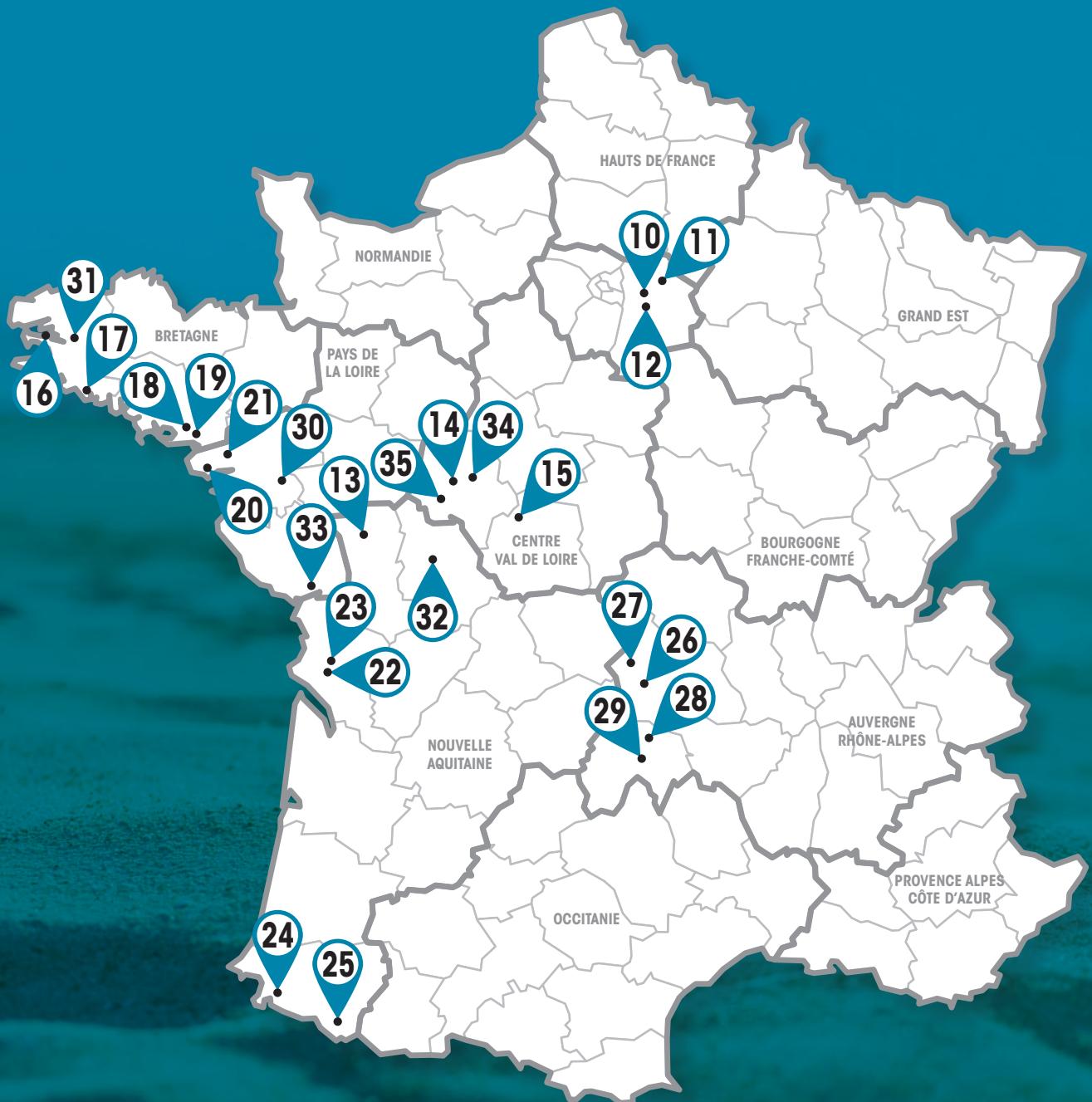


* Aucun envoi de photos ne sera effectué par l'association ATOLL TOURISME à postériori des séjours ; les animateurs aideront cependant les vacanciers à prendre des photos si ceux-ci viennent avec un appareil photo.

SÉJOURS

2

SEMAINES



PARC ASTÉRIX Mortcerf



Île-de-France
(77)

28 km > Meaux
10 km > Coulommiers



HÉBERGEMENT

Aux portes de Paris, belle propriété située dans une ancienne briqueterie

Gîte spacieux avec 2 salons - Grand jardin de 1500 m² - Chambres de 2 personnes - 1 salle d'eau avec douche + 2 salles de bain - Lave-linge / sèche-linge - TV/Vidéo-projecteur



- Parc Astérix : 2 journées de visite*
- Spectacle médiéval à la cité de Provins
- Découvertes touristiques de la région



AUTRES ACTIVITÉS

Provins : balade en petit train, animations estivales et shopping en centre-ville - La ville de Meaux : visite du centre-ville historique et dégustation de fromage (le fameux Brie de Meaux !)

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 3h00

* Plusieurs attractions déconseillées ou interdites aux personnes épileptiques ou présentant des troubles cardiaques / Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants, les journées de visite peuvent être fatigantes.

2 semaines

2145€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

PARC ASTÉRIX Doue



Île-de-France
(77)

60 km > Parc Astérix
10 km > Coulommiers



HÉBERGEMENT

Maison briarde de caractère du XVIIIème siècle de plus de 200 m² avec de nombreux équipements

Grand jardin, barbecue, terrain de pétanque - Espace de remise en forme - Chambres de 2 à 3 personnes - 3 salles d'eau avec douche - Lave-linge - TV/DVD/Home cinéma



- Parc Astérix : 2 journées de visite*
- Spectacle médiéval à la cité de Provins
- Découvertes touristiques de la région



AUTRES ACTIVITÉS

Provins : balade en petit train, animations estivales et shopping en centre-ville - La ville de Meaux : visite du centre-ville historique et dégustation de fromage (le fameux Brie de Meaux !)

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 3h15

* Plusieurs attractions déconseillées ou interdites aux personnes épileptiques ou présentant des troubles cardiaques / Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants, les journées de visite peuvent être fatigantes.

2 semaines

2145€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



9

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

PARIS ET SA CAMPAGNE



Île-de-France
(77)



53 km > Paris centre
9 km > Melun



HÉBERGEMENT

Ancienne demeure bourgeoise alliant modernité et authenticité

Pièce de vie avec cuisine ouverte - Chambres de 2 à 3 personnes - 2 salles d'eau avec douche + 2 salles de bain - Lave-linge / sèche-linge - TV



- Visite de la Tour-Eiffel *
- Balade en bateau-mouche
- Petit train de Montmartre et musée Grévin *



AUTRES ACTIVITÉS

Découverte de la cité médiévale de Provins - La ville de Meaux : visite du centre-ville historique et dégustation de fromage (le fameux Brie de Meaux !)

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 3h00

* Pour les sorties parisiennes, déplacements en transports en commun (train et métro). Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants, les journées de visite peuvent être fatigantes.

2 semaines

2145€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



2

PUY DU FOU *Roussières*



Nouvelle-Aquitaine
(79)

22 km > Puy du Fou
15 km > Cholet



HÉBERGEMENT

Gîte situé au carrefour des Deux-Sèvres, de la Vendée et du Maine-et-Loire

Longère entièrement restaurée - Terrasse et jardin - Chambres de 2 personnes - 4 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV/DVD



- Parc du Puy du Fou : 2 journées de visite*
- Rencontre avec les alpagas
- Balades touristiques à Nantes



AUTRES ACTIVITÉS

Découverte d'une savonnerie avec les étapes de fabrication - Visite du parc oriental de Maulévrier, unique en Europe.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 2h00

* Plusieurs attractions déconseillées ou interdites aux personnes épileptiques ou présentant des troubles cardiaques / Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants, les journées de visite peuvent être fatigantes.

2 semaines

2145€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

ZOO DE BEAUVAL Saint-Avertin



Centre-Val de Loire
(37)

28 km > Amboise
7 km > Tours



HÉBERGEMENT

Maison individuelle à 5 minutes de la ville de Tours

Parc forestier en face du gîte - Salle de jeu avec babyfoot - Chambres de 2 à 4 personnes avec salle d'eau privative - Lave-linge / sèche-linge - TV



Durée du voyage Tours-gîte : 0h10

* Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants les journées de visite peuvent être fatigantes.

2 semaines

2145€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



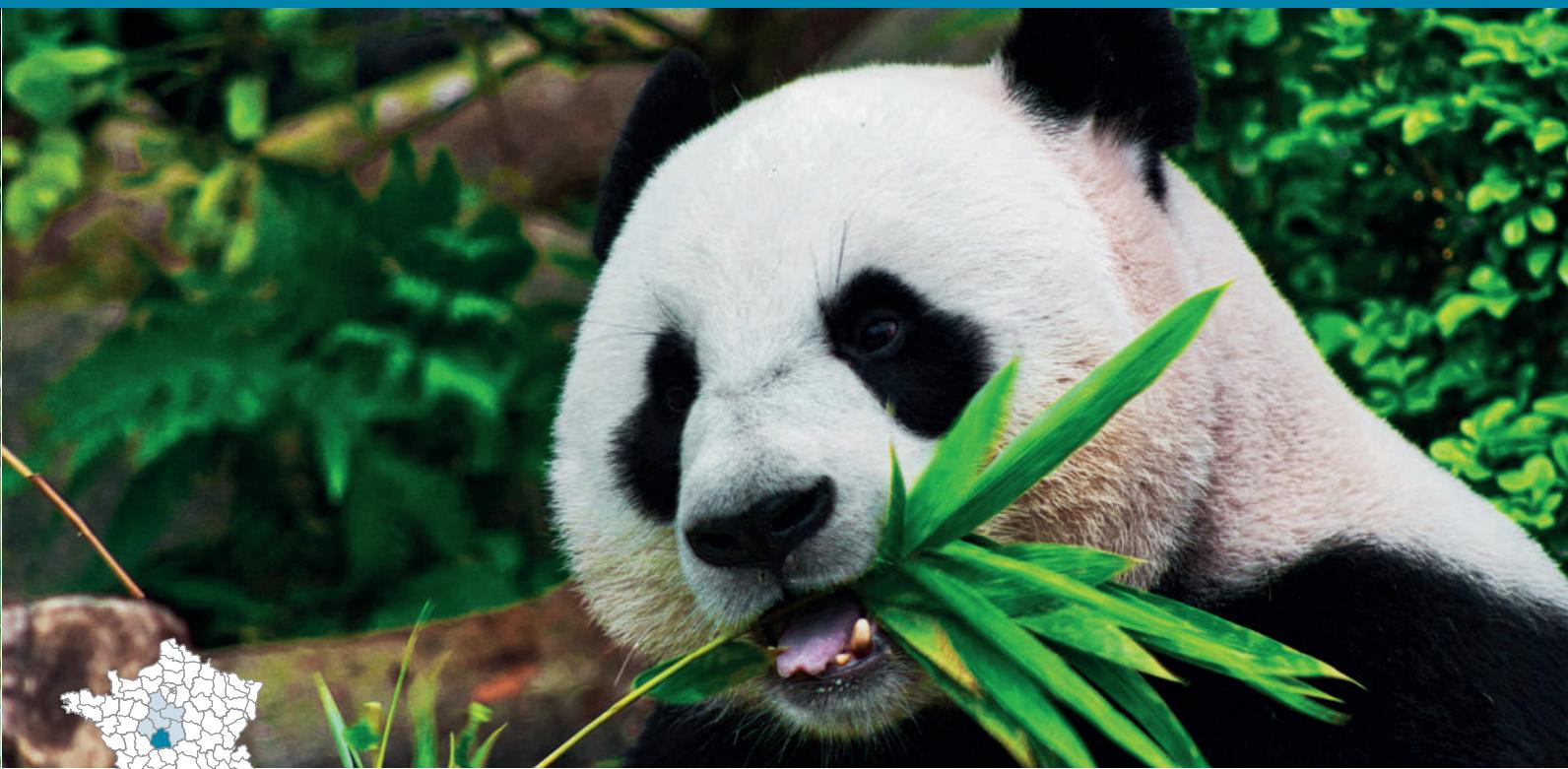
2

ÉTAGE



1

ZOO DE BEAUVAL Luçay



Centre-Val de Loire
(36)

38 km > Loches
11 km > Valençay



HÉBERGEMENT

Gîte de groupe situé autour d'un plan d'eau

Terrain de pétanque à proximité - Grand jardin - Vaste pièce de vie - Chambres de 2 à 3 personnes - 2 salles d'eau avec douche - Lave-linge - TV/DVD



Durée du voyage Tours-gîte : 1h15

* Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants les journées de visite peuvent être fatigantes.
** Prévoir des bottes ou une deuxième paire de chaussures pour aller à la ferme (boue, paille, ...).

2 semaines

2145€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

CROZON



Bretagne
(29)

54 km > Quimper
15 km > Pointe de Pen-Hir



HÉBERGEMENT

Gîte en plein cœur de la presqu'île, idéal pour des sorties seul(e) ou accompagné(e)

Jardin avec tennis de table - Chambres de 2 à 3 personnes - 2 salles d'eau avec douche + 1 salle de bain - Lave-linge - TV/DVD



- Promenade en bateau en mer d'Iroise
- Aquarium Océanopolis à Brest
- À 500 mètres des plages et des commerces



AUTRES ACTIVITÉS

Visite de Quimper et ses remparts - Découverte de la gastronomie et du folklore local : visite de biscuiteries, dégustation de crêpes, découverte des danses traditionnelles (Fest-Noz).

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 5h15

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



2

CONCARNEAU



Bretagne
(29)



26 km > Quimper
10 km > Fouesnant



HÉBERGEMENT

Maison d'environ 200m² proche de la ville close

Terrasse, salon de jardin, barbecue - Chambres de 2 à 3 personnes - 2 salles d'eau avec douche + 1 salle de bain - Lave-linge / sèche-linge - TV



- Balade en bateau dans la baie de Concarneau
- Festival Interceltique de Lorient
- Cœur de ville à 5 minutes



AUTRES ACTIVITÉS

Parc animalier les Terres de Nataé - Découverte de la gastronomie et du folklore local : visite de biscuiteries, dégustation de crêpes, découverte des danses traditionnelles (Fest-Noz).

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 4h20

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

17

AMBON



Bretagne
(56)

26 km > Vannes
8 km > Damgan



HÉBERGEMENT

Situé dans un camping familial,
gîte avec accès direct aux plages

Grande pièce de vie - Chambres de 2 personnes - 2 salles d'eau avec douche - Lave-linge - TV

- Balade en bateau dans le Golfe du Morbihan
- Le Croisic et son grand Aquarium
- Accès direct aux plages de la côte



AUTRES ACTIVITÉS

Vannes : balade en petit train dans la cité, découverte du port - La gastronomie locale : visite de biscuiteries, dégustation de crêpes.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 3h00

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

AMBON Breizh



Bretagne
(56)

26 km > Vannes
8 km > Damgan



HÉBERGEMENT

Maison située à quelques pas du bord de mer avec accès aux prestations du camping

Grande pièce de vie lumineuse - Chambres de 2 personnes - 5 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV



AUTRES ACTIVITÉS

Vannes : balade en petit train dans la cité, découverte du port - La gastronomie locale : visite de biscuiteries, dégustation de crêpes.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 3h00

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

19

LA BAULE



Pays de la Loire
(44)

17 km > Saint-Nazaire
9 km > Guérande



HÉBERGEMENT

Longère entièrement rénovée à 10 minutes des plages

Pièce de vie lumineuse avec cuisine ouverte - Chambres de 2 à 3 personnes - 4 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV



- Balade en bateau à Saint-Nazaire
- Le Croisic et son grand Aquarium
- Les plages de la côte



AUTRES ACTIVITÉS

Découverte de Guérande et ses marais salants en petit train touristique - La gastronomie locale : visite de biscuiteries, dégustation de crêpes.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 2h50

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE



Pays de la Loire
(44)

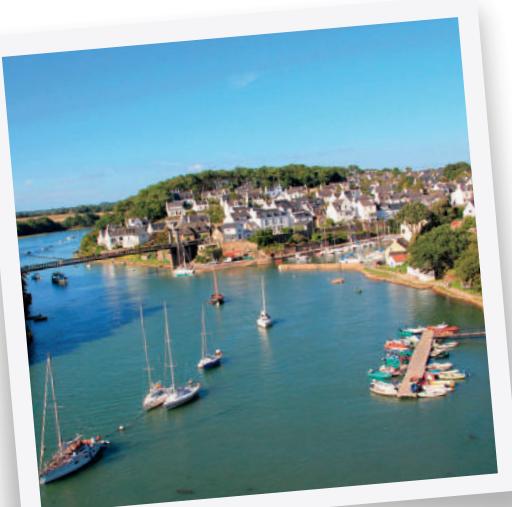
25 km > La Baule
25 km > Guérande



HÉBERGEMENT

Grand gîte de 300 m² situé sur un vaste terrain à proximité d'un parc avec quelques animaux (chèvres, moutons, poules)

Terrasse avec bains de soleil et barbecue - Babyfoot - Salle de cinéma privative - Chambres de 2 à 3 personnes avec salle d'eau privative - Lave-linge / sèche-linge - TV



Durée du voyage Tours-gîte : 2h40

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

SAINT-SAVINIEN



Nouvelle-Aquitaine
(17)

40 km >Fouras
15 km > Saint-Jean-d'Angely



- Fort Boyard en bateau
- La Rochelle et son aquarium
- Les plages de la côte



HÉBERGEMENT

Ancienne Orangerie du château avec vue sur la Charente

Terrasse ombragée - Tennis de table -
Grande pièce de vie lumineuse -
Chambres de 2 à 3 personnes - 2 salle
d'eau avec douche + 1 salle de bain -
Lave-linge / sèche-linge - TV



AUTRES ACTIVITÉS

Découverte des ânes et soins à l'Asinerie des Baudets du Poitou - La gastronomie locale : visite de biscuiteries, dégustation de fruits de mer.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 2h15

2 semaines

2215€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

RYTHME ADAPTÉ - Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



9

ANIMATEURS



3

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

VOISSAY



Nouvelle-Aquitaine
(17)

44 km > Rochefort
8 km > Saint-Jean-d'Angely



- Fort Boyard en bateau
- La Rochelle et son aquarium
- Les plages de la côte



HÉBERGEMENT

Grand gîte alliant modernité et authenticité avec grande pièce de vie

Bel extérieur avec terrasse, terrain de pétanque, trampoline, tennis de table - Chambres de 2 à 4 personnes - 5 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV

Durée du voyage Tours-gîte : 2h00

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

LES ALDUDES



Pyrénées
(64)

25 km > St-Jean-Pied-de-Port
17 km > St-Etienne-de-Baigorry



HÉBERGEMENT

Gîte aménagé dans une maison typique basque de 250 m² avec vue panoramique sur la vallée

Frontière espagnole à 5 kms - Jardin privatif et salon de jardin - Chambres de 2 à 3 personnes - 1 salle d'eau avec douche + 2 salles de bain - Lave-linge / sèche-linge - TV/DVD



Durée du voyage Tours-gîte : 6h00

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



2

BIELLE



Pyrénées
(64)

30 km > Pau
8 km > Laruns



HÉBERGEMENT

Gîte situé dans la vallée d'Ossau à 8 kms du village de Laruns *

Vue imprenable sur les montagnes - Chambres de 2 à 4 personnes avec salle d'eau privative - Lave-linge - TV

- Journée en Espagne
- Le Train d'Artouste pour de splendides panoramas
- Gastronomie et produits de pays



AUTRES ACTIVITÉS

Découverte des Grottes de Bétharram en barque et en petit train - Manifestations locales au centre de Laruns : danses folkloriques, bal populaire, feu d'artifice.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 6h00

* Il peut faire froid à 1300 mètres d'altitude : chaussures de marche, pantalon et veste, polaire ou coupe-vent recommandé.

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



2

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

SAINT-SAUVES



Auvergne
(63)

12 km > Le Mont-Dore
6 km > La Bourboule



HÉBERGEMENT

Profitez d'une vue splendide sur le massif du Sancy

Terrasse panoramique - Salle d'activité, tennis de table - Chambres de 2 à 3 personnes - 4 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV

Durée du voyage Tours-gîte : 3h30

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

* Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

- Téléphérique du Puy de Sancy*
- Les Thermes de la Bourboule : soins à l'eau thermale**
- Splendides panoramas sur les Monts d'Auvergne



AUTRES ACTIVITÉS

Découverte de la gastronomie locale : miellerie, visite de ferme et dégustations de fromages - Visite de la Chèvrerie des Monts Dore avec soins et traite des chèvres.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

* Pour des sensations plus douces, possibilité de faire le funiculaire du Mont-Dore.

** Le port du maillot de bain est obligatoire (shorts/bermudas de bain interdits). Les peignoirs sont fournis. Sandales plastiques à prévoir.

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

ROCHEFORT-MONTAGNE



Auvergne
(63)

30 km > Saint-Nectaire
18 km > La Bourboule



HÉBERGEMENT

Ancienne grange sur 2 niveaux
avec vue sur les volcans
d'Auvergne

Terrasse panoramique - Grande pièce de vie lumineuse - Chambres de 2 personnes - 4 salles d'eau avec douche + 1 salle de bain - Lave-linge / sèche-linge - TV

Durée du voyage Tours-gîte : 3h30



- Train du Puy de Dôme
- Parc d'attractions Vulcania : 1 journée de visite*
- Splendides panoramas sur les Monts d'Auvergne



AUTRES ACTIVITÉS

Découverte de la gastronomie locale : miellerie, visite de ferme et dégustations de fromages - Visite de la Chèvrerie des Monts Dore avec soins et traite des chèvres.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



2

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

SAINT-BONNET



Auvergne
(15)

38 km > Super-Besse
20 km > Riom-ès-Montagnes



HÉBERGEMENT

Maison de caractère avec vue panoramique sur les monts du Cantal

Vaste pièce de vie - Coin détente - Grand jardin avec tennis de table - Chambres de 2 personnes - 2 salles d'eau avec douche - Lave-linge - TV/DVD



- Téléphérique du Lioran
- Balade en train touristique de la Haute Auvergne
- Splendides panoramas sur les Monts du Cantal



AUTRES ACTIVITÉS

Découverte des cités de caractère : Murat et Bort-les-Orgues - La gastronomie locale : miellerie, visite de ferme et dégustations de fromages.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 4h15

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

LA-CHAPELLE-D'ALAGNON



Auvergne
(15)

38 km > Riom-ès-Montagnes
14 km > Le Lioran



HÉBERGEMENT

Demeure de charme typique du Cantal au pied des montagnes

Jardin avec vue sur la rivière en contrebas - Salle de jeux : tennis de table, babyfoot, ... - Chambres de 2 à 3 personnes - 2 salles d'eau avec douche + 1 salle de bain - Lave-linge / sèche-linge - TV/DVD



- Téléphérique du Lioran
- Balade en train touristique de la Haute Auvergne
- Splendides panoramas sur les Monts du Cantal



AUTRES ACTIVITÉS

Découverte des cités médiévales de Murat et Saint-Flour - La gastronomie locale : miellerie, visite de ferme et dégustations de fromages.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 4h15

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



9

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

29

REMOUILLE



Pays de la Loire
(44)

25 km > Nantes
10 km > Clisson



HÉBERGEMENT

Ancienne gare rénovée de 175 m²
aux prestations modernes

Grand terrain clos et arboré - Salon avec babyfoot et billard - Chambres de 2 à 3 personnes - 3 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV



- Les « Machines de l'île » à Nantes (automates géants)
- Promenade en bateau sur la Loire
- Petit train touristique de Nantes



AUTRES ACTIVITÉS

Pornic : découverte de la ville et dégustation à la Fromagerie artisanale du Curé Nantais - La gastronomie locale : visite de biscuiteries, dégustation de crêpes.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 2h40

2 semaines

2115€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

LANNÉDERN



Bretagne
(29)

45 km > Quimper
10 km > Pleyben



HÉBERGEMENT

Maison typique bretonne située à 3kms du bourg

Grand jardin arboré avec terrasse et barbecue - Chambres de 2 personnes - 3 salles d'eau avec douche + 1 salle de bain - Lave-linge / sèche-linge - TV



- Folklore breton
- Visite de Quimper et ses remparts
- Escapade en bord de mer et croisière en bateau



AUTRES ACTIVITÉS

La ferme des Alpagas des Monts d'Arrée : transformation de la laine, découverte et nourrissage des alpagas - Visite de biscuiteries, dégustation de crêpes, découverte des danses traditionnelles en Fest-Noz.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 4h50

2 semaines

2105€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



2

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

31

LHOMMAIZÉ



Nouvelle-Aquitaine
(86)

30 km > Poitiers
26 km > Montmorillon



HÉBERGEMENT

Maison de campagne dans un environnement reposant

Pièce de vie lumineuse - Grand jardin avec barbecue - Chambres de 2 à 3 personnes - 3 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV

- 1 journée dans une ferme pédagogique*
- Dégustation de macaron à Montmorillon
- Balades touristiques en région Poitou-Charentes



AUTRES ACTIVITÉS

Rencontre avec les ânes* et découverte de la fabrication du savon - La cité médiévale de Chauvigny : visite et shopping en centre-ville.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 0h40

* Prévoir des bottes ou une deuxième paire de chaussures pour aller à la ferme (boue, paille, ...).

2 semaines

2215€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

RYTHME ADAPTÉ - Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



9

ANIMATEURS



3

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

MAILLEZAIS L'orchidée



Pays de la Loire
(85)

48 km > La Rochelle
18 km > Coulon



HÉBERGEMENT

Gîte au cœur du Marais Poitevin,
espace naturel reposant

Grand jardin avec terrasse et barbecue -
Terrain de pétanque, tennis de table -
Chambres de 2 à 3 personnes - 3 salles
d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-
linge - TV/DVD



- Balade en barque dans le Marais Poitevin
- La Rochelle et son aquarium
- Découvertes touristiques de la Venise Verte



AUTRES ACTIVITÉS

Visite d'une ferme pédagogique* :
soins aux animaux, découverte d'espèces rares - Niort : son quartier historique, shopping en centre-ville.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales,
marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse,
guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 2h00

* Prévoir des bottes ou une deuxième paire de chaussures pour aller à la ferme (boue, paille, ...).

2 semaines

2115€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

NOIZAY



Centre-Val de Loire
(37)

20 km > Tours
10 km > Amboise



HÉBERGEMENT

Grande maison rénovée avec beaucoup de charme

Cœur du village - Jardin avec transats - Grande salle d'activités - Chambres de 2 personnes - 3 salles d'eau avec douche - Lave-linge - TV/DVD

- Petit train au parc animalier d'Autrèche
- Visite d'une chèvrerie et dégustation de fromages
- Découvertes touristiques de la région



AUTRES ACTIVITÉS

Confiserie Hallard : démonstration de fabrication de bonbons et dégustation - Tours : balade en petit train touristique

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 0h30

2 semaines

2215€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

RYTHME ADAPTÉ - Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



9

ANIMATEURS



3

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

DÉTENTE Savigny



Centre-Val de Loire
(37)

22 km > Saumur
8 km > Chinon



HÉBERGEMENT

Longère récemment rénovée avec jacuzzi intérieur

Grand jardin arboré - Terrain de pétanque - Pièce de vie lumineuse - Chambres de 2 à 3 personnes - 4 salles d'eau avec douche dont 3 privatives - Lave-linge / sèche-linge - TV



Durée du voyage Tours-gîte : 0h40

* SPA : le port du maillot de bain est obligatoire (shorts/bermudas de bain interdits). Les peignoirs, les serviettes et les tong sont fournis par le SPA.

2 semaines

2145€

du 02/08/2026 au 15/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

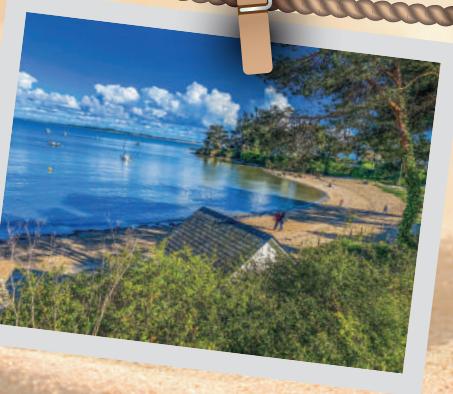
ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

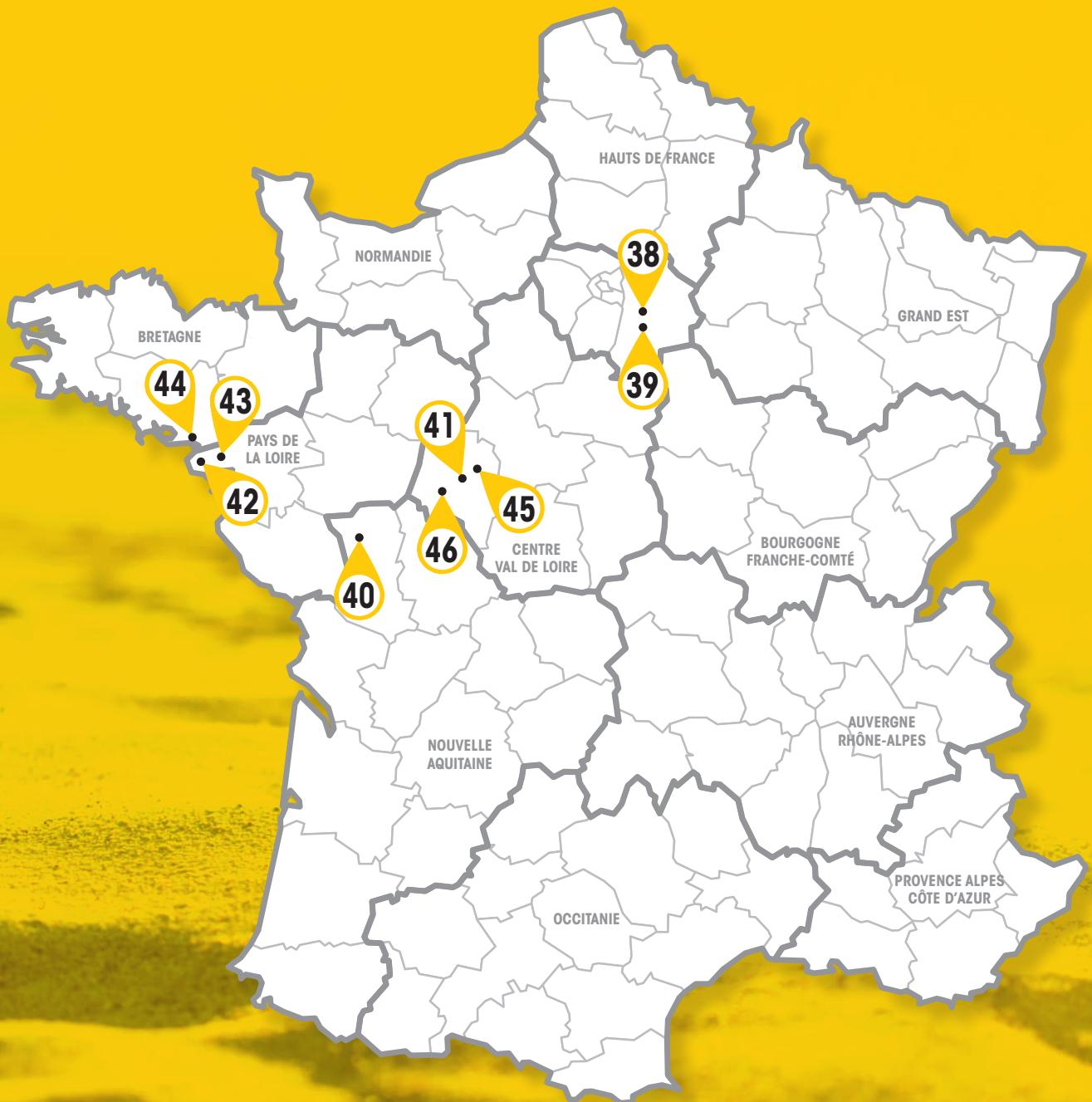
35



SÉJOURS

1

SEMAINE



PARC ASTÉRIX Mortcerf



Île-de-France
(77)

28 km > Meaux
10 km > Coulommiers



HÉBERGEMENT

Aux portes de Paris, belle propriété située dans une ancienne briqueterie

Gîte spacieux avec 2 salons - Grand jardin de 1500 m² - Chambres de 2 personnes - 1 salle d'eau avec douche + 2 salles de bain - Lave-linge / sèche-linge - TV/Vidéo-projecteur



- 1 journée au parc Astérix
- Découvertes touristiques de la région



VOTRE SÉJOUR

Venez découvrir l'ambiance gauloise et les nombreuses attractions du Parc Astérix. À bord d'un petit train, la cité médiévale de Provins vous dévoilera ses secrets et son dynamisme pendant l'été. La visite d'une fromagerie vous permettra de déguster les fromages tels que le Brie de Meaux. Sans oublier les incontournables des vacances : détente, activités au gîte, participation aux animations locales, pétanque, soirée barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 3h00

* Plusieurs attractions déconseillées ou interdites aux personnes épileptiques ou présentant des troubles cardiaques / Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants, les journées de visite peuvent être fatigantes.

1 semaine

1225€

du 15/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

PARIS ET SA CAMPAGNE



Île-de-France
(77)



53 km > Paris centre
9 km > Melun



HÉBERGEMENT

Ancienne demeure bourgeoise alliant modernité et authenticité

Pièce de vie avec cuisine ouverte - Chambres de 2 à 3 personnes - 2 salles d'eau avec douche + 2 salles de bain - Lave-linge / sèche-linge - TV



- Bateau-Mouche et visite de la Tour Eiffel
- Découverte du Musée Grévin



VOTRE SÉJOUR

Votre séjour en campagne aux abords de Paris : flânez dans les rues parisiennes au plus près des grands sites touristiques de la capitale. Découvrez l'ambiance des quais de Seine, le mythique métro parisien ! Les paysages briards vous apporteront du repos et du calme après vos escapades. Sans oublier les incontournables des vacances : détente, activités au gîte, participation aux animations locales, pétanque, soirée barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 3h00

* Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants, les journées de visite peuvent être fatigantes.

1 semaine

1225€

du 15/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



2

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

PUY DU FOU *Roussières*



Nouvelle-Aquitaine
(79)

22 km > Puy du Fou
15 km > Cholet



HÉBERGEMENT

Gîte situé au carrefour des Deux-Sèvres, de la Vendée et du Maine-et-Loire

Longère entièrement restaurée - Terrasse et jardin - Chambres de 2 personnes - 4 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV/DVD



- Parc du Puy du Fou : 1 journée de visite*
- Découvertes touristiques de la région



VOTRE SÉJOUR

Élu meilleur parc du monde, le Puy du Fou offre des spectacles grandioses pour un voyage dans le temps : courses de chars, spectacles équestres, ... « Il était une fois le savon », partez à la découverte de la fabrication de savon artisanal. Complétez votre séjour avec une balade touristique dans la ville de Nantes. Sans oublier les incontournables des vacances : détente, activités au gîte, participation aux animations locales, pétanque, soirée barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 2h00

* Plusieurs attractions déconseillées ou interdites aux personnes épileptiques ou présentant des troubles cardiaques / Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants, les journées de visite peuvent être fatigantes.

1 semaine

1225€

du 15/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



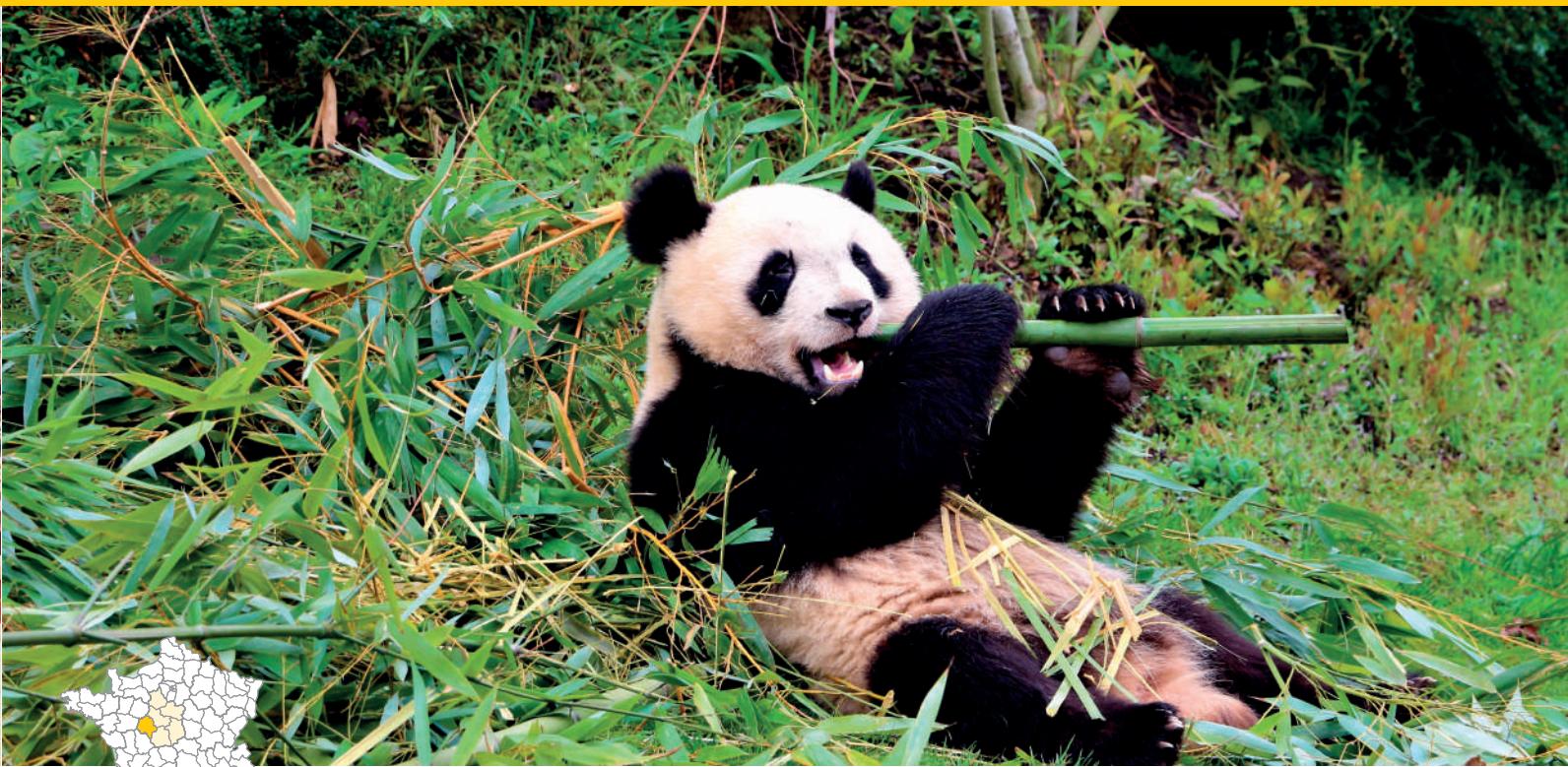
2

ÉTAGE



1

ZOO DE BEAUVAL Saint-Avertin



Centre-Val de Loire
(37)

28 km > Amboise
7 km > Tours



HÉBERGEMENT

Maison individuelle à 5 minutes de la ville de Tours

Parc forestier en face du gîte - Salle de jeu avec babyfoot - Chambres de 2 à 4 personnes avec salle d'eau privative - Lave-linge / sèche-linge - TV



- Zoo de Beauval, l'un des 5 plus beaux zoos du monde*
- Amboise : shopping en centre-ville et guinguette en bord de Loire



VOTRE SÉJOUR

Pour compléter votre visite au Zoo de Beauval, vous pourrez profiter de sortie en centre-ville d'Amboise ou de Loches mais aussi de soirées guinguettes. En parallèle, découverte de la confiserie Hallard avec démonstration de fabrication de bonbons suivie d'une dégustation. Sans oublier les incontournables des vacances : détente, activités au gîte, participation aux animations locales, pétanque, soirée barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 0h10

* Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants les journées de visite peuvent être fatigantes.

1 semaine

1225€

du 15/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

LA BAULE



Pays de la Loire
(44)

17 km > Saint-Nazaire
9 km > Guérande



HÉBERGEMENT

Longère entièrement rénovée à 10 minutes des plages

Pièce de vie lumineuse avec cuisine ouverte - Chambres de 2 à 3 personnes - 4 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV



- Balade en bateau à Saint-Nazaire
- Les plages de la côte



VOTRE SÉJOUR

Découvrez la double identité de Saint-Nazaire : son littoral préservé et l'estuaire de la Loire avec son chantier naval. Vous profiterez d'une balade en petit train à la découverte des marais salants et de la ville fortifiée de Guérande. Pendant votre séjour, vous pourrez déguster des crêpes et galettes, aller visiter une biscuiterie ou encore profiter de la plage. Sans oublier les incontournables des vacances : détente, activités au gîte, participation aux animations locales, pétanque, soirée barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 2h50

1 semaine

1205€

du 15/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE



Pays de la Loire
(44)

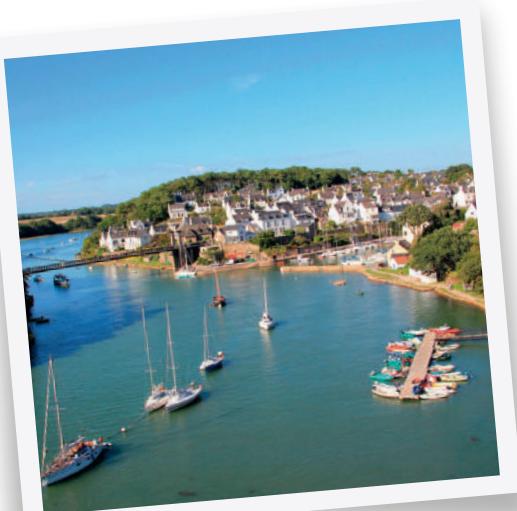
25 km > La Baule
25 km > Guérande



HÉBERGEMENT

Grand gîte de 300 m² situé sur un vaste terrain à proximité d'un parc avec quelques animaux (chèvres, moutons, poules)

Terrasse avec bains de soleil et barbecue - Babyfoot - Salle de cinéma privative - Chambres de 2 à 3 personnes avec salle d'eau privative - Lave-linge / sèche-linge - TV



- Balade en bateau à Saint-Nazaire
- Les plages de la côte



VOTRE SÉJOUR

Découvrez la double identité de Saint-Nazaire : son littoral préservé et l'estuaire de la Loire avec son chantier naval. Vous profiterez d'une balade en petit train à la découverte des marais salants et de la ville fortifiée de Guérande. Pendant votre séjour, vous pourrez déguster des crêpes et galettes, aller visiter une biscuiterie ou encore profiter de la plage. Sans oublier les incontournables des vacances : détente, activités au gîte, participation aux animations locales, pétanque, soirée barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 2h40

1 semaine

1205€

du 15/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

AMBON Breizh



Bretagne
(56)

26 km > Vannes
8 km > Damgan



HÉBERGEMENT

Maison située à quelques pas du bord de mer avec accès aux prestations du camping

Grande pièce de vie lumineuse - Chambres de 2 personnes - 5 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV



- Balade en bateau dans le Golfe du Morbihan
- Les plages de la côte



VOTRE SÉJOUR

Découvrez l'une des plus belles baies du monde en bateau avec une quarantaine d'îles. Vous profiterez d'une balade en petit train à Vannes : son port de plaisance et son centre-ville historique. Pendant votre séjour, vous pourrez déguster des crêpes et galettes, aller visiter une biscuiterie ou encore profiter de la plage. Sans oublier les incontournables des vacances : détente, activités au gîte, participation aux animations locales, pétanque, soirée barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 3h00

1 semaine

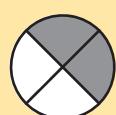
1205€

du 15/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

JEUX ET COMPAGNIE Noizay



Centre-Val de Loire
(37)

20 km > Tours
10 km > Amboise



HÉBERGEMENT

Grande maison rénovée avec beaucoup de charme

Cœur du village - Jardin avec transats - Grande salle d'activités - Chambres de 2 personnes - 3 salles d'eau avec douche - Lave-linge - TV/DVD



- Bowling ou laser Game*
- Le Shuffleboard : entre pétanque et jeu de palet



VOTRE SÉJOUR

Durant votre séjour, vous découvrirez la cité royale d'Amboise avec son château et sa guinguette en bord de Loire. Vous pourrez profiter d'une visite à la Confiserie Hallard avec découverte du métier et fabrication de sucreries. Sans oublier les incontournables des vacances : détente, activités au gîte, participation aux animations locales, pétanque, soirée barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 0h30

* Lors de cette sortie, possibilité de faire des jeux d'arcade avec votre argent personnel.

1 semaine

1205€

du 15/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

45

DÉTENTE Savigny



Centre-Val de Loire
(37)

22 km > Saumur
8 km > Chinon



HÉBERGEMENT

Longère récemment rénovée avec jacuzzi intérieur

Grand jardin arboré - Terrain de pétanque - Pièce de vie lumineuse - Chambres de 2 à 3 personnes - 4 salles d'eau avec douche dont 3 privatives - Lave-linge / sèche-linge - TV



- 1 massage du dos réalisé par une esthéticienne
- SPA * : une matinée dans un espace détente (sauna, hammam, bain à remous)



VOTRE SÉJOUR

Relaxation et détente seront au rendez-vous pour ce séjour de vacances avec une séance de massage directement au gîte et une séance dans un SPA. Découvrez la ville d'Azay-le-Rideau : son château, sa guinguette au bord de l'Indre et ses animations estivales. Sans oublier les incontournables des vacances : détente, activités au gîte, participation aux animations locales, pétanque, soirée barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 0h40

* SPA : le port du maillot de bain est obligatoire (shorts/bermudas de bain interdits). Les peignoirs, les serviettes et les tong sont fournis par le SPA.

1 semaine

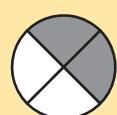
1225€

du 15/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

SÉJOURS

3

SEMAINES



PARC ASTÉRIX Saint-Jean



Île-de-France
(77)

20 km > Coulommiers
18 km > Meaux



HÉBERGEMENT

Maison de caractère situé au cœur du pays de Brie

Grand jardin avec barbecue - Grande pièce de vie - Chambres de 2 personnes - 2 salles d'eau avec douche + 1 salle de bain - Lave-linge - TV



- Parc Astérix : 2 journées de visite*
- Spectacle médiéval à la cité de Provins
- Découvertes touristiques de la région



AUTRES ACTIVITÉS

Parrot World : visite d'un parc animalier immersif - Provins : balade en petit train, animations estivales et shopping en centre-ville - La ville de Meaux : visite du centre-ville historique et dégustation de fromage (le fameux Brie de Meaux !)

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 3h00

* Plusieurs attractions déconseillées ou interdites aux personnes épileptiques ou présentant des troubles cardiaques / Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants, les journées de visite peuvent être fatigantes.

3 semaines

2820€

du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

PUY DU FOU Meuniers



Nouvelle-Aquitaine
(79)

22 km > Puy du Fou
15 km > Cholet



HÉBERGEMENT

Gîte situé au carrefour des Deux-Sèvres, de la Vendée et du Maine-et-Loire

Grande salle d'activité - Terrasse et jardin - Chambres de 2 à 3 personnes - 4 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV/DVD



Durée du voyage Tours-gîte : 2h00

* Plusieurs attractions déconseillées ou interdites aux personnes épileptiques ou présentant des troubles cardiaques / Prévoir des chaussures confortables pour la marche. Soyez vigilants, les journées de visite peuvent être fatigantes.

3 semaines
2805€
du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

CROZON



Bretagne
(29)

54 km > Quimper
15 km > Pointe de Pen-Hir



HÉBERGEMENT

Maison typique bretonne à quelques pas du centre-ville de la presqu'île

Jardin et véranda - Chambres de 2 personnes - 1 salle d'eau avec douche + 1 salle de bain - Lave-linge - TV/DVD

- Promenade en bateau en mer d'Iroise
- Aquarium Océanopolis à Brest
- Les plages de la côte à proximité



AUTRES ACTIVITÉS

Visite de Quimper et ses remparts - Animations au musée vivant des vieux métiers - Découverte de la gastronomie et du folklore local : visite de biscuiteries, dégustation de crêpes, découverte des danses traditionnelles (Fest-Noz).

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 5h15

3 semaines

2795€

du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



2

LOCOAL-MENDON



Bretagne
(56)

37 km > Vannes
15 km > Auray



HÉBERGEMENT

Ancien gîte d'étape rénové, accès aux plages à proximité

Jardin - Pièce de vie lumineuse - Chambres de 2 à 3 personnes - 3 salles d'eau avec douche - Lave-linge - TV



- Balade en bateau dans le Golfe du Morbihan
- La Cité du Caramel : visite et dégustation
- Les plages de la côte



AUTRES ACTIVITÉS

Vannes : balade en petit train dans la cité, découverte du port - La gastronomie locale : visite de biscuiteries, dégustation de crêpes - Découverte des paysages côtiers, des ports de pêche et de plaisance.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 3h40

3 semaines

2750€

du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES

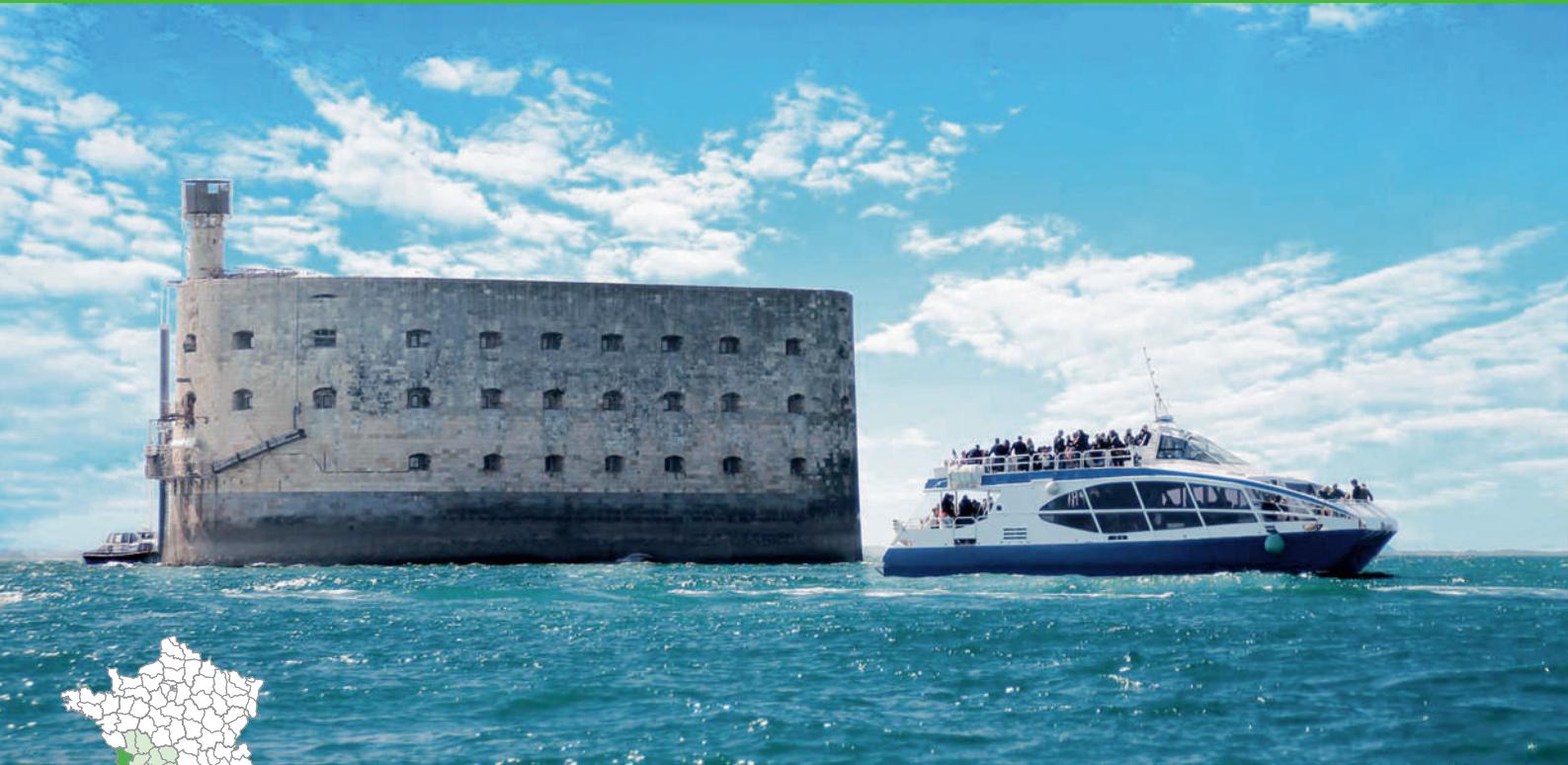


2

ÉTAGE



2



Nouvelle-Aquitaine
(17)

52 km > Fouras
15 km > Saintes



HÉBERGEMENT

Ancienne ferme de style charentais à proximité de la côte Atlantique

Vaste jardin avec terrasse ombragée - Tennis de table - Chambres de 2 personnes avec salle d'eau privative - Lave-linge - TV/DVD

- Fort Boyard en bateau
- La Rochelle et son aquarium
- Les plages de la côte



AUTRES ACTIVITÉS

Visite de Royan en petit train touristique - Découverte des ânes et soins à l'Asinerie des Baudets du Poitou - La gastronomie locale : visite de biscuiteries, dégustation de fruits de mer.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 2h15

3 semaines

2750€

du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

SAINT-GERMAIN



Nouvelle-Aquitaine
(17)

35 km > Royan
6 km > Gémozac



HÉBERGEMENT

Gîte entre océan et vignes au cœur de la Saintonge

Calme de la campagne charentaise - Grand jardin avec terrasse, terrain de pétanque - Chambres de 2 à 3 personnes - 2 salles d'eau avec douche + 1 salle de bain - Lave-linge - TV/DVD



- Balade en bateau dans la baie de Royan
- Visite et animations au Zoo Parc Planet Exotica
- Les plages de la côte



AUTRES ACTIVITÉS

Visite de Royan en petit train touristique - Jeu de piste et dégustation à l'Écomusée du Cognac - Découverte des paysages côtiers, des ports de pêche et de plaisance.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 2h30

3 semaines

2750€

du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

SAINT-RÉVÉREND



Pays de la Loire
(85)



20 km > Challans
10 km > Saint-Gilles-Croix-de-Vie



HÉBERGEMENT

Ancienne grange rénovée à 15 minutes du bord de mer et des plages

Grand terrain avec jardin, aires de jeux, terrain de pétanque - Chambres de 2 à 3 personnes - 4 salles d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-linge - TV / DVD



- Croisière en bateau et journée sur l'Ile d'Yeu
- Visite de l'Aquarium de Vendée
- Les plages de la côte



AUTRES ACTIVITÉS

Les Sables d'Olonne, tourisme et shopping - Dégustation de produits locaux : brioches vendéennes, biscuits et préfou - La Vendée et ses paysages côtiers, ses ports de pêche et de plaisance.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 2h50

3 semaines

2815€

du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

RYTHME ADAPTÉ - Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



9

ANIMATEURS



3

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

MAILLEZAIS *Le Mûrier*



Pays de la Loire
(85)

48 km > La Rochelle
18 km > Coulon



HÉBERGEMENT

Gîte au cœur du Marais Poitevin,
espace naturel reposant

Grand jardin avec terrasse et barbecue -
Terrain de pétanque, tennis de table -
Chambres de 2 à 3 personnes - 3 salles
d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-
linge - TV/DVD



Durée du voyage Tours-gîte : 2h00

3 semaines

2795€

du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

LES ALDUDES SARAHANDIA



Pyrénées
(64)

25 km > St-Jean-Pied-de-Port
17 km > St-Etienne-de-Baigorry



HÉBERGEMENT

Belle ferme bas-navarraise avec vue sur les montagnes

Site calme et reposant - Grand terrain avec 2 belles terrasses - Chambres de 2 à 3 personnes - 2 salles d'eau avec douche + 3 salles de bain - Lave-linge / sèche-linge - TV



Durée du voyage Tours-gîte : 6h00

3 semaines

2750€

du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



9

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

LARUNS BOURG



Pyrénées
(64)

38 km > Pau
22 km > Artouste



HÉBERGEMENT

Gîte à quelques pas de la place centrale du village, idéal pour des sorties seul(e) ou accompagné(e)

Pièce de vie avec cuisine ouverte - Terrasse avec vue sur les montagnes - Chambres de 2 à 4 personnes avec salle d'eau privative - Lave-linge / sèche-linge - TV/DVD



- Cœur de ville à pied : commerces et animations
- Journée en Espagne
- Le train d'Artouste pour de splendides panoramas*



AUTRES ACTIVITÉS

Découverte des Grottes de Bétharram en barque et en petit train - Accès direct au centre-ville à pied où déroule de nombreux événements durant tout l'été - Balade en petit train dans le cœur historique de Pau.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales, marchés, pétanque, baignades, pique-niques, boire un verre en terrasse, guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 6h00

* Il fait froid à 1300 mètres d'altitude : chaussures de marche, pantalon et veste, polaire ou coupe-vent fortement recommandé.

3 semaines

2750€

du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement LÉGER ou PONCTUEL

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



10

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

DÉTENTE Gelles



Auvergne
(63)

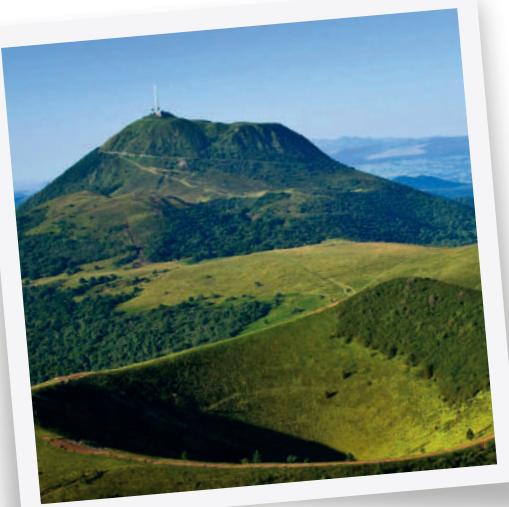
34 km > Clermont-Ferrand
28 km > La Bourboule



HÉBERGEMENT

Profitez d'un jacuzzi privatif avec vue sur la chaîne des Volcans d'Auvergne

Salle de détente avec fléchettes, jeux d'arcade - Chambres de 2 personnes - 2 salles d'eau avec douche + 1 salle de bain - Lave-linge / sèche-linge - TV/DVD



Durée du voyage Tours-gîte : 3h15

* Le port du maillot de bain est obligatoire (shorts/bermudas de bain interdits). Les peignoirs sont fournis. Sandales plastiques à prévoir.

3 semaines
2805€
du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT	PARTICIPANTS	ANIMATEURS	Chambre COUPLE	VÉHICULES	ÉTAGE
	 10	 2	 OUI	 2	 1

JEUX ET COMPAGNIE Bréhémont



30 km > Tours
7 km > Langeais



HÉBERGEMENT

Gîte typique en pierre de tuffeau
situé sur les bords de la Loire

Petit jardin agréable et reposant -
Chambres de 2 à 4 personnes - 3 salles
d'eau avec douche - Lave-linge / sèche-
linge - TV/DVD



- Bowling ou laser Game *
- Le Shuffleboard : entre pétanque et jeu de palet
- Visites des châteaux de la Loire



AUTRES ACTIVITÉS

Initiation au jeu de la boule de fort -
Tours : découverte du centre-ville historique en petit train touristique - La
Vallée troglodytique des Goupillières :
découverte de fermes creusées dans la roche.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Participations aux animations locales,
marchés, pétanque, baignades, pi-
que-niques, boire un verre en terrasse,
guinguettes, soirées barbecue.

Durée du voyage Tours-gîte : 0h30

* Lors de cette sortie, possibilité de faire des jeux d'arcade avec votre argent personnel.

3 semaines

2795€

du 02/08/2026 au 22/08/2026

*Voir «Les besoins d'accompagnement» page 2

Accompagnement PONCTUEL ou de SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT



PARTICIPANTS



8

ANIMATEURS



2

Chambre COUPLE



OUI

VÉHICULES



2

ÉTAGE



1

reservations@atolltourisme.fr - 02 47 38 47 95

59

CONDITIONS GÉNÉRALES

MEMBRE ET ADHÉSION

Pour bénéficier des prestations et séjours proposés par l'association ATOLL TOURISME, toute personne doit être adhérente et régler une cotisation dont le montant est fixé à **15 €**. Cette adhésion est valable un an du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

RÉSERVATION, ACOMPTE ET PAIEMENT

La demande de réservation doit être formulée par téléphone puis confirmée par mail. Nous vous faisons ensuite parvenir un contrat de vente de forfait touristique, ainsi qu'un devis avec demande d'acompte. Les frais de constitution de dossier sont de **14 €** par personne.

L'inscription devient définitive à réception du contrat de vente de forfait touristique signé par le mandataire judiciaire et de l'acompte de 30% du montant du séjour sous 15 jours.

Au-delà de cette période, la place redevient disponible et pourra être proposée à une autre personne.

Le solde du séjour devra être réglé **45 jours** avant le premier jour du séjour.

Le contrat de vente de forfait touristique doit impérativement être **signé pour acceptation des conditions générales**. La fiche de renseignements (à destination de l'encadrement) devra mentionner toutes les informations nécessaires à la prise en charge de la personne durant son séjour et **devra impérativement être signée par un responsable éducatif**. Nous nous réservons le droit de vous retourner tout document incomplet pour complément d'information. Nous ne pourrons pas être tenus responsables en cas d'informations erronées ou manquantes.

MODES DE RÉGLEMENT

Le règlement peut être fait par chèque, virement et chèques-vacances (A.N.C.V.).

PRIX ET PRESTATION

Tous les tarifs ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur au moment de la parution. Toute modification de ces conditions pourra entraîner une révision de ces prix, en conformité avec les dispositions législatives ou réglementaires.

La tarification portée au catalogue comprend : le transport de la base de départ vers les séjours, l'hébergement, la restauration, l'encadrement, les loisirs selon les propositions faites au catalogue, le transport sur place (véhicules + carburant).

Les prix ne comprennent pas : les frais de convoyages domicile - base de départ (aller et retour), l'argent de poche, les frais médicaux, les frais occasionnés par des dégradations volontaires.

ANNULATION ET CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Du fait de l'acheteur (AVEC Garantie Mutualisation Annulation)

La « Garantie Mutualisation Annulation », d'un montant de 3.5% du prix du séjour, est optionnelle. Elle doit être souscrite lors de la réservation et réglée en sus de l'acompte demandé ; elle permet un remboursement de sommes déjà versées à partir de la date de souscription (hors Garantie Mutualisation Annulation et frais de dossier). La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation pourra être justifiée par (sont exclues toutes autres dispositions non listées ci-dessous) :

- le décès du participant, de son conjoint ou concubin, de ses ascendants ou descendants en ligne directe, frères, sœurs, parents, beaux-frères ou belles-sœurs, gendres, belles-filles
 - une blessure incompatible avec un départ en séjour en vacances
 - une maladie justifiée par certificat médical
 - une hospitalisation du vacancier
 - un sinistre sur le lieu de résidence principale du participant le contraignant à annuler son voyage et nécessitant sa présence impérative sur les lieux du sinistre le jour du départ
- La Garantie Mutualisation Annulation prend effet à compter de la date de réception par l'association du règlement de la garantie et jusqu'à la veille du départ en séjour ; elle ne s'exerce pas en cours de voyage ou de séjour.
- Formalités de déclaration : le participant ou ses ayants droits sont tenus, sous peine de déchéance, d'aviser dans les 10 jours suivant la survenance de l'événement, l'association, verbalement contre récépissé, ou par courrier recommandé avec accusé de réception et de produire dans les 15 jours en cas de maladie ou d'accident un certificat médical précisant que la personne concernée doit garder la chambre au minimum 8 jours.

Montant de la garantie :

- **Jusqu'à un mois avant le départ** : remboursement intégral (hors montant de la Garantie Mutualisation Annulation et des frais de dossier).

• **Entre un mois et une semaine avant le départ** : ATOLL TOURISME conservera 100€ de frais administratifs et d'organisation, le montant de la Garantie Mutualisation Annulation et les frais du dossier.

• **Entre une semaine et la veille du départ** : ATOLL TOURISME conservera 250€ de frais administratifs et d'organisation, le montant de la Garantie Mutualisation Annulation et les frais de dossier.

Du fait de l'acheteur (SANS Garantie Mutualisation Annulation)

L'acheteur informera le vendeur de sa décision d'annuler son séjour par lettre recommandée avec accusé de réception (date de la poste servant de référence et justificatif pour le calcul des frais d'annulation).

Seront alors retenus et facturés :

• **Jusqu'à 1 mois avant le début du séjour** : ATOLL TOURISME conserve 25% du prix du séjour et des frais de dossier.

• **Entre 1 mois et 15 jours avant le début du séjour** : ATOLL TOURISME conserve 50% du prix du séjour et des frais de dossier.

• **Moins de 15 jours avant le début du séjour et pendant le séjour** : ATOLL TOURISME conserve la totalité du prix du séjour et des frais de dossier.

Seront également considérés comme annulation du fait de l'acheteur : la non-présentation aux dates du séjour et/ou renonciation au séjour, le non-paiement du séjour dans son intégralité dans les 45 jours précédant le départ, la non-conformité aux formalités notées précédemment, l'absence de passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité (pour les séjours ou activités à l'étranger) : **aucun remboursement ne sera consenti si une personne quitte le séjour avant la date prévue**.

Du fait de l'organisateur : en cas d'événement extérieur indépendant de sa volonté, ATOLL TOURISME se réserve le droit de modifier ses prestations ; dans ce cas, l'acheteur pourra annuler son séjour sans que soient appliquées les conditions d'annulation, il ne pourra pas prétendre à une indemnisation. Les sommes versées au titre de ce séjour seront alors remboursées. ATOLL TOURISME se réserve le droit d'annuler un séjour si le nombre d'inscrits est inférieur à 7 personnes ; l'information vous sera donnée dans un délai d'au moins 21 jours avant le départ. Dans ce cas, il sera proposé soit un autre séjour soit le remboursement des sommes versées.

INTERRUPTION DE SÉJOUR

ATOLL TOURISME se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un(e) vacancier(ère) dont les aptitudes ne seraient pas adaptées aux conditions du séjour (autonomie, taux d'encadrement, conditions d'hébergement, transport définis) et/ou le comportement pourrait mettre en péril le bon déroulement du séjour ; dans ce cas aucun remboursement ne sera effectué. L'intégralité des frais de rapatriement sera à la charge de la personne concernée.

En cas d'une décision personnelle de l'adhérent d'écourter son séjour ou d'une hospitalisation ou d'un rapatriement en cours de séjour, l'association ATOLL TOURISME conservera le montant total du séjour. Le décès d'un membre de la famille n'intervient pas dans le cadre d'un remboursement de séjour.

RAPATRIEMENT

En cas d'avis médical émettant la nécessité d'une interruption de séjour (maladie, hospitalisation, accident), l'association ATOLL TOURISME organise le rapatriement de l'adhérent par le biais d'Inter Mutualistes Assistance (IMA). Le coût du rapatriement est alors pris en charge.

Dans les autres cas, en l'absence d'avis médical (troubles du comportement inhérent à la pathologie de la personne), le rapatriement devra être organisé par le tuteur légal et l'intégralité des frais sera à la charge de la personne concernée ; aucun remboursement ne saurait être consenti.

ASSURANCES

L'association ATOLL TOURISME, ses membres et participants, son encadrement sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MAIF en cas d'accident corporel survenant pendant le voyage et/ou pendant le séjour organisé par ATOLL TOURISME, avec un complément responsabilité civile couvrant, en autres garanties, le rapatriement sanitaire quel que soit le lieu. Elle ne couvre pas le vol d'espèces, les actes de vandalisme, l'annulation voyage, le vol qualifié, ainsi que les frais médicaux.

En cas de dommage et dégâts matériels où est reconnue la responsabilité de l'adhérent, nous vous demanderons de mettre en œuvre sa responsabilité civile.

SANTÉ, TRAITEMENT, SOINS

Traitements : L'adhérent doit être muni de son traitement médical en quantité suffisante pour la durée du séjour ainsi que des ordonnances médicales nécessaires à son administration. Il devra fournir un pilulier préparé par semaine de séjour ; dans le

cas contraire, les piluliers seront préparés par un professionnel de santé et le coût en sera facturé à la personne. Si l'adhérent a besoin de soins infirmiers ou médicaux (injection, pansements, location de matériel...) pendant son séjour, il devra le mentionner au plus tôt avant le séjour afin que l'association puisse organiser les soins avec un professionnel de santé. Si les soins devant être engagés entraînent le bon fonctionnement du séjour, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription.

Avance de frais : Durant le séjour, l'association fera l'avance des frais médicaux (consultations médicales, soins médicaux, délivrance de médicaments sur ordonnance). Les feuilles de soins vous seront adressées contre remboursement après le séjour.

Appareil de ventilation : L'utilisation d'un appareil de ventilation nocturne nécessite une chambre individuelle ; cela devra nous être indiqué dès la prise d'option. L'inscription ne se fera que si le lieu d'accueil permet l'attribution d'une chambre individuelle. Si cela ne nous a pas été signalé, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription.

Authorisation de baignade en cas d'épilepsie : une pathologie épileptique, même stabilisée, n'exclut pas le risque de crise. Ainsi, toute personne épileptique devra fournir un certificat médical de non-contre-indication à la baignade si elle souhaite se baigner durant son séjour et ce uniquement en présence d'un surveillant de baignade. Sans certificat médical, nous ne prendrons pas la responsabilité d'autoriser la baignade à une personne épileptique.

RESPONSABILITÉ DE L'ASSOCIATION

L'association ATOLL TOURISME agit en qualité de mandataire des adhérents auprès des transporteurs, loueurs, hôteliers, aubergistes, centres de vacances, et ne peut être tenue responsable des retards, vols, événements extérieurs indépendants de sa volonté.

L'association ATOLL TOURISME se réserve le droit, si les circonstances l'exigent et dans l'intérêt des participants, de modifier les itinéraires, l'exécution des programmes, voire de déplacer un adhérent sur un autre séjour si, par son comportement, il mettait en péril l'harmonie d'un groupe en vacances.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte d'argent de poche ou de vols d'objets personnels.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités de convoyage : Elles seront envoyées au vacancier par le biais d'une convocation de départ 1 mois avant le premier jour de séjour. Y sont précisés : le jour, heure et lieu de rendez-vous pour le jour de départ et jour de retour, les coordonnées postales et téléphoniques du séjour. Pour le jour de départ, l'adhérent devra fournir un repas froid pour son déjeuner.

Argent de poche : Les cartes de retrait utilisées par les vacanciers peuvent ne pas fonctionner dans d'autres régions. Le retrait d'espèces lié à une banque spécifique ne peut être garanti sur nos lieux de séjours. L'argent personnel des adhérents peut être versé sur le compte de l'association ATOLL Tourisme jusqu'à **3 semaines avant le départ**.

Nous attirons votre attention sur le fait de faire correspondre cette somme avec les besoins spécifiques de la personne (ex : cigarettes). Si cet argent de poche est confié à l'encadrement du séjour (information notifiée par l'établissement dans la fiche d'information), un décompte des sommes données au vacancier vous sera remis au retour du séjour.

Trousseau : Nous vous conseillons vivement de marquer tous les vêtements et bagages afin d'éviter les pertes éventuelles. Les vêtements marqués vous seront retournés à nos frais. Dans le cas contraire, nous ne pourrons être tenus responsables des affaires égarées.

L'adhérent nécessitant tout matériel spécifique (alèse plastifiée en cas d'énucléose, matériel de soin type pansements, protections, ...) devra le fournir pour son séjour. Dans le cas contraire, il sera facturé à l'adhérent.

Le trousseau des personnes énucléotiques devra comporter : une alèse plastifiée (non recouverte de coton), une parure de draps de rechange (en plus des draps nécessaires au couchage) et éventuellement des protections. Dans le cas où ce trousseau est incomplet ou que l'énucléose n'a pas été signalée, le matériel acheté ainsi que la literie salie seront facturés à l'adhérent.

Matériel spécifique : Les adhérents nécessitant un matériel spécifique (mixer...) devront le fournir pour leur séjour. Dans le cas contraire, il sera facturé à l'adhérent.

Dégâtures : Dans le cas de dégradations volontaires de la part d'un vacancier (mobilier, literie, vaisselle, cloisons, équipements extérieurs, ...) durant le séjour, l'association sollicitera l'assurance de l'adhérent pour la prise en charge des frais occasionnés.

RÉCLAMATIONS

L'adhérent qui aurait des réclamations doit les formuler par écrit au plus tard dans les 30 jours suivant son retour de séjour. Ces réclamations seront examinées dans le cadre d'une réunion exceptionnelle du bureau de l'association qui statuera dans les 15 jours ouvrés suivant la date de réception de la demande (cachet de la poste faisant foi).

DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Article R211-3

Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnant lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1

Créé par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4

Créé par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5

Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6

Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissement, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7

Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8

Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

-soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
-soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10

Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

-soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
-soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Article R211-12

(abrogé au 1^{er} juillet 2018)

Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1

Abrogé par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

Les dispositions des articles R. 211-3 à R. 211-11 doivent obligatoirement être reproduites sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes mentionnées à l'article L. 211-1.

Article R211-13

(abrogé au 1^{er} juillet 2018)

Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1

Abrogé par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20° de l'article R. 211-6 après que la prestation a été fournie.



reservations@atolltourisme.fr

Tél. 02 47 38 47 95

19 rue du Sergent Leclerc - 37000 TOURS

www.atoll-tourisme.fr

